

ETIS update: Progress in the Implementation of the Elephant Trade Information System

Mise à jour d'ETIS: Progrès dans la mise en œuvre du Système d'Information sur le Trafic d'Eléphants

Tom Milliken and Louisa Sangalakula

TRAFFIC East/Southern Africa/TRAFFIC Afrique de l'Est /Australe

Since 1997, when the CITES Parties mandated the creation of a monitoring system to assess illicit trade in ivory, TRAFFIC has managed the Elephant Trade Information System (ETIS). In collaboration with the Statistical Services Centre of the University of Reading, ETIS has been developed to track trends in illicit ivory trade over time and to assess whether or not such trends are related to CITES decisions. Since 2002, three comprehensive assessments of the ETIS data have been presented at successive meetings of the Conference of the Parties (CoP) to CITES. These ETIS documents are all available from the CITES web site (<http://cites.org>) as PDF files (see CoP12 Doc. 34.1 Annex 1; CoP13 Doc.29.2, Annex; CoP14 Doc. 53.2 Annex).

For those readers unfamiliar with ETIS, it functions as a comprehensive information system of interlinked databases. The central feature is the Seizures Database, which holds the details of the world's largest collection of information concerning ivory and elephant product seizures that have occurred anywhere in the world since January 1989. This database is supported by a series of auxiliary components that track a range of other factors, such as law enforcement effort and efficiency, rates of reporting, governance factors, background economic variables, and the scale and degree of regulation in domestic ivory markets around the world. All of this information is held in time-based and country specific formats, and is used during analysis to help produce and interpret trends and trade dynamics.

Although all Parties are obliged under CITES to report elephant product seizures for inclusion in ETIS within 90 days of their occurrence, most elephant product seizure data trickle in at a much slower rate. In fact, over the last

Depuis 1997, quand les parties à la CITES ont recommandé la création d'un système de suivi pour évaluer le commerce illicite de l'ivoire, TRAFFIC gère le Système d'Information sur le Trafic d'Eléphants (ETIS). En collaboration avec le Centre des Services Statistiques de l'Université de Reading, ETIS a été développé pour suivre les tendances dans le commerce illicite de l'ivoire et déterminer si oui ou non de telles tendances ont un rapport avec les décisions de la CITES. Depuis 2002, trois analyses détaillées des données d'ETIS ont été présentées à des réunions successives de la Conférence des Parties à la CITES (CoP). Ces documents d'ETIS sont tous disponibles au site de la CITES (<http://cites.org>) en format PDF (voir CoP12 Doc. 34.1 annexe 1; CoP13 Doc.29.2, annexe; CoP14 Doc. 53.2 annexe).

Pour les lecteurs peu familiers avec ETIS, il fonctionne comme un système complet d'informations de bases de données interconnectées. Son atout principal est la Base de données des Saisies qui contient les détails de la plus grande collection d'informations du monde sur les saisies de l'ivoire et des produits issus de l'éléphant effectuées partout dans le monde depuis janvier 1989. Cette base de données est soutenue par une série de composantes auxiliaires qui traquent un nombre d'autres facteurs, tels que l'effort et l'efficacité de la police, le ratio des rapports, les facteurs de la gouvernance, les variables économiques des antécédents, et l'ampleur et le degré de la réglementation des marchés domestiques de l'ivoire partout dans le monde. Toutes ces informations sont archivées dans des formats temporels et spécifiques aux pays, et elles sont utilisées au cours des analyses pour aider à produire et à interpréter les tendances et la dynamique du commerce.

Bien que toutes les parties soient obligées de rendre compte à la CITES concernant les saisies des produits issus de l'éléphant pour leur inclusion dans l'ETIS endéans 90 jours à partir du moment où elles se sont réalisées, la plupart des données sur ces saisies arrivent peu à peu à un

20 years, many countries have never reported a single seizure case to ETIS, including nine African elephant range States (Angola, Benin, Equatorial Guinea, Eritrea, Guinea Bissau, Liberia, Senegal, Somalia and Togo), and five Asian elephant range States (Bangladesh, Cambodia, Indonesia, Laos and Myanmar). Nevertheless, ETIS continues to grow and currently comprises 13,220 ivory and non-ivory elephant product seizure records, representing law enforcement actions in 85 countries or territories since 1989. A total of 228 other cases remain pending further verification.

In preparation for CoP15 and the next analysis of the ETIS data, TRAFFIC is embarking on a major data collection exercise with the assistance of the CITES Secretariat and its sister programme, MIKE (Monitoring of the Illegal Killing of Elephants). Through CITES Notification No. 2009/004—*Monitoring of illegal trade in ivory*, all Parties were requested to submit reports on all seizures of ivory and other elephant products to TRAFFIC or the CITES Secretariat by 15 May 2009. TRAFFIC hopes to collect as much data as possible to include in the next analysis.

Part of the CITES mandate for ETIS addresses the need to conduct capacity-building and training workshops to support the implementation of CITES policy for elephants and participation in ETIS. Towards that end, the *ETIS Action Toolkit*, an interactive PowerPoint training programme was developed by TRAFFIC in 2001. Now available in several languages, including French, English, Portuguese, Chinese, Thai and Vietnamese, the toolkit has been used in numerous training initiatives in Asian and African countries to ensure that information arising from elephant product seizures and investigations becomes part of ETIS through the development of co-ordinated national engagement. Over the last year, for example, training events have been held in China, Ethiopia, the Democratic Republic of Congo, Mozambique, Thailand and Vietnam.

In order to promote transparency, understanding and participation in ETIS, TRAFFIC periodically produces ETIS Country Reports for all CITES Parties so that the relevant authorities can review and analyse all of the ETIS data that relate

rythme beaucoup plus lent. En fait, beaucoup de pays n'ont jamais rapporté un seul cas de saisie à l'ETIS durant les 20 dernières années, y compris neuf Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique (l'Angola, le Bénin, la Guinée Équatoriale, l'Erythrée, la Guinée Bissau, le Libéria, le Sénégal, la Somalie et le Togo), et cinq Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Asie (le Bangladesh, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos et le Myanmar). Néanmoins, ETIS continue à grandir et comprend actuellement 13 220 dossiers de saisie de produits issus de l'éléphant en ivoire et non-ivoire, représentant des actions de la police dans 85 pays ou territoires depuis 1989. Un total de 228 autres cas sont en suspens en attendant la vérification.

Dans la préparation pour la CoP15 et la prochaine analyse des données ETIS, TRAFFIC vient de commencer un exercice de grande envergure de collecte de données avec l'assistance du Secrétariat de la CITES et de son programme sœur, MIKE (Abattage Illicite d'Eléphants). Par la notification de la CITES no. 2009/004 - *Contrôle du Commerce Illégal de l'Ivoire*, toutes les parties doivent soumettre des rapports sur toutes les saisies d'ivoire et d'autres produits issus de l'éléphant à TRAFFIC ou au Secrétariat de la CITES d'ici le 15 mai 2009. TRAFFIC espère rassembler autant de données que possible à inclure dans la prochaine analyse.

Une partie du mandat de la CITES en faveur d'ETIS s'adresse à l'importance d'entreprendre le renforcement de capacités et des ateliers de formation pour appuyer la mise en œuvre de sa politique en faveur des éléphants et la participation à l'ETIS. A cette fin, *la Boîte à outils d'ETIS*, un programme interactif de formation en PowerPoint, a été élaborée par TRAFFIC en 2001. Maintenant disponible dans plusieurs langues, y compris le français, l'anglais, le portugais, le chinois, le thaï et le vietnamien, cet ensemble d'outils a été utilisé dans de nombreuses initiatives de formation dans les pays asiatiques et africains pour s'assurer que des informations qui proviennent des saisies de produits issus de l'éléphant et les enquêtes fassent partie d'ETIS à travers le développement d'un engagement national coordonné. Au cours de l'année passée, par exemple, il y a eu des formations en Chine, en Ethiopie, en République Démocratique du Congo, au Mozambique, en Thaïlande et au Viet Nam.

Pour encourager la transparence, la compréhension et la participation à l'ETIS, TRAFFIC produit périodiquement des rapports ETIS sur les pays pour toutes les parties à la CITES afin que les autorités appropriées passent en revue et analysent toutes les données ETIS qui se rap-

to their country. To date, these reports have been produced on six occasions, with the latest series distributed in November 2008 to 149 CITES Parties and 14 dependent territories of CITES Parties, as well as seven countries which have yet to join the Convention. (CITES Parties for which there is no data in ETIS as they have never made nor been implicated in a single elephant product seizure do not get reports.) For the first time, TRAFFIC also prepared two-page law enforcement assessments for selected countries, including all African and Asian elephant range States, as well as any other country or territory that was identified in the cluster analysis in the ETIS report to CoP14. These summaries assess each country's participation in ETIS in terms of how often seizure records have been submitted, graphically depict the data in terms of number of seizure cases and the estimated weight of these seizures over time and provide the law enforcement effort ratio score for each country.

A new project initiative to further assess and develop the law enforcement features and capabilities of ETIS has been embarked upon with support from WWF Japan. The first output from this effort has been the law enforcement summaries provided as part of the ETIS Country Reports. In related work, TRAFFIC is gathering further information on the 51 ivory seizure cases in ETIS, which have involved one tonne of ivory or more. Large-scale ivory seizures are indicative of organized criminal activity, which is an escalating phenomenon according to the ETIS analysis presented at CoP14. This project seeks to assess the status of investigations and prosecutions in these cases and to establish a deeper understanding of illicit trade routes and other criminal trade dynamics. Furthermore, an assessment of the penalties and sentences issued in conjunction with these cases will provide an indication as to whether current judiciary practices are capable of having a deterrent effect on wildlife crime.

ETIS and MIKE are supervised by the MIKE-ETIS Subgroup of the CITES Standing Committee. In addition, a Technical Advisory Group (TAG) has been established by the CITES Secretariat to provide expert technical support for the development and implementation of both ETIS and MIKE. The ETIS TAG, which held its first meeting in March 2008 in Entebbe, Uganda,

portent à leur pays. Jusqu'à ce jour, ces rapports ont été produits à six occasions, la série la plus récente ayant été distribuée au mois de novembre 2008 à 149 parties à la CITES et à 14 territoires qui en dépendent, ainsi qu'à sept pays qui n'ont pas encore adhéré à la Convention. (Les parties à la CITES pour lesquelles il n'y a pas de données dans l'ETIS, car elles n'ont jamais fait aucune saisie de produits issus de l'éléphant et n'y ont jamais été impliquées ne reçoivent pas de rapport.) Pour la première fois, TRAFFIC a aussi préparé des analyses de deux pages sur la mise en vigueur de la loi pour les pays sélectionnés, y compris tous les Etats africains et asiatiques de l'aire de répartition des éléphants, ainsi que tout autre pays ou territoire identifié dans l'analyse du rapport ETIS à la CoP14. Ces résumés analysent la participation de chaque pays à l'ETIS selon la façon dont les dossiers de saisie ont été soumis, et représentent graphiquement les données quant au nombre de cas de saisie et le poids estimé de ces saisies dans le temps et fournit le ratio des efforts de la police pour chaque pays.

Une nouvelle initiative du projet pour analyser et développer la mise en application des lois et les capacités d'ETIS a été entreprise avec l'appui de WWF-Japon. Le premier résultat de cet effort a été les résumés de police qui faisaient partie des rapports d'ETIS sur les pays. Dans un travail apparenté, TRAFFIC est en train de rassembler des informations sur les 51 cas de saisies d'ivoire qui, selon ETIS, concernaient une tonne d'ivoire ou plus. Les saisies d'ivoire à grande échelle sont des indicateurs de l'activité criminelle organisée, un phénomène qui s'intensifie d'après l'analyse d'ETIS présentée à la CoP14. Ce projet cherche à analyser la situation des enquêtes et des poursuites judiciaires dans ces dossiers et à établir une compréhension plus approfondie des routes du commerce illicite et d'autres dynamiques commerciales criminelles. En outre, une analyse des amendes et des peines délivrées en rapport avec ces dossiers offrira une indication à savoir si les pratiques judiciaires actuelles peuvent avoir un effet préventif sur les crimes de la faune.

ETIS et MIKE sont supervisés par le sous-groupe MIKE-ETIS du Comité Permanent de la CITES. En outre, un Groupe Consultatif Technique (GCT) a été créé par le Secrétariat de la CITES afin de fournir une assistance technique pour le développement et la mise en œuvre d'ETIS et de MIKE. Le GCT d'ETIS qui a tenu sa première réunion en mars 2008 à Entebbe, en Ouganda, s'est encore retrouvé pour une deuxième réunion à Nairobi, au Kenya, en janvier 2009 pour discuter

came together again for a second meeting in Nairobi, Kenya, in January 2009 to discuss a range of topics, including the ETIS funding situation, various procedural, methodological and analytical issues and the potential development of a 'phase two' software system.

In terms of funding for ETIS, the UK Department of Environment, Food and Rural Affairs (Defra) has consistently been TRAFFIC's most generous supporter. Recently, European Union funding via CITES (UNEP) to support the MIKE operation in Africa has also included an ETIS funding component. These funds mostly support training initiatives and market survey work in selected countries around the world, as well as the production of ETIS Country Reports. TRAFFIC is grateful to these donors, as well as to WWF, which continue to make the operation of ETIS possible.

un nombre de sujets, y compris la situation de financement d'ETIS, plusieurs questions méthodologiques, analytiques et de procédure et le développement potentiel d'un logiciel « phase deux ».

Quant au financement d'ETIS, le Département de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires Rurales (Defra) du Royaume-Uni a toujours été le soutien le plus généreux de TRAFFIC. Récemment, le financement de l'Union Européenne par le biais de la CITES (PNUE) pour soutenir l'opération de MIKE en Afrique comprenait aussi une composante en faveur d'ETIS. Ces fonds appuient principalement les initiatives de formation et le travail d'étude de marché dans des pays sélectionnés dans le monde, ainsi que la production des rapports d'ETIS sur les pays. TRAFFIC est reconnaissant à ces bailleurs, ainsi qu'à WWF qui continuent à rendre l'opération d'ETIS possible.